



Une

LE MOULE

Les priorités de l'Apel : développer le numérique et prévenir le harcèlement à l'école

Patrice HUREL

Mardi 25 octobre 2016



Le bureau de l'Apel autour de sa présidente Catherine Romuald.



Les représentants de tous les établissements ont fait le déplacement au Moule.

C'est la ville du Moule qui a été retenue cette année pour la tenue des travaux de l'assemblée générale de l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de l'académie de Guadeloupe. Samedi, à la salle Robert-Loyson, les représentants de plus de 5 000 familles adhérentes au sein des 16 établissements catholiques

de l'académie ont d'abord validé en assemblée générale extraordinaire quelques modifications des statuts, et principalement le changement du siège social qui se situe désormais à Saint-Jean-Bosco, au CFA Jean Belloc à Gourbeyre.

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

La présidente Catherine Romuald et son équipe ont ensuite présenté les rapports de l'exercice précédent et les activités de l'association, avec comme temps forts la formation des élus du mouvement des Apel, une priorité définie par le bureau national ; une table ronde sur l'enseignement des langues étrangères dans le 1er degré, et surtout un colloque sur le thème des intelligences multiples en présence du recteur Camille Galap et de Caroline Saliou, la présidente nationale de l'Apel. Par ailleurs, le conseil d'administration de la structure a déjà défini les deux grandes priorités pour l'année scolaire 2016/2017, à savoir soutenir le développement du numérique pour tous et prévenir le harcèlement à l'école. Des travaux qui se sont déroulés dans une ambiance sereine, à l'image de l'Apel qui milite pour la fraternité et un climat de confiance dans les établissements qu'elle représente.
